

Projet éolien des Vastres, en Haute-Loire

FINANCEMENT PARTICIPATIF

**Collecte ouverte à toute la région
Auvergne-Rhône-Alpes** avec des conditions
préférentielles pour les habitants des communes
d'implantation et limitrophes du projet.

Plus d'informations sur
www.lendosphere.com/vastres



Associer les habitants à la transition énergétique et au dynamisme de leur territoire

Les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes peuvent investir dans le projet éolien des Vastres développé par BayWa r.e et Quénéa'ch. Un investissement vertueux qui leur permet de contribuer activement à la transition énergétique tout en bénéficiant des retombées financières du projet.



Lendosphere :
qui sommes-nous ?

Lendosphere est le leader du financement participatif, en prêt et en capital, dédié à la transition énergétique et écologique. Lendosphere permet à tous d'investir directement dans des projets sélectionnés pour leur solidité économique, leurs bénéfices environnementaux et leur ancrage territorial. Depuis son lancement fin 2014, plus de 130 millions d'euros ont déjà été investis par les 21 000 membres de sa communauté, sur plus de 330 projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire, méthanisation, cogénération, etc.). Lendosphere est agréée Conseiller en Investissements Participatifs et Intermédiaire en Financement Participatif auprès de l'ORIAS, et régulée par l'AMF.



Le financement participatif,
qu'est-ce que c'est ?

Le financement participatif (ou « crowdfunding », financement par la foule) est un mode de financement alternatif, facile et simple faisant appel au grand public. Des particuliers (ou personnes morales) apportent des fonds via une plateforme en ligne pour contribuer à la réalisation d'un projet. Sur la plateforme de Lendosphere, les projets sont tous dédiés à la transition énergétique. Le financement de ces projets se fait sous forme de prêts avec intérêts ou d'investissement en capital.



Comment devenir acteur de la transition énergétique et du dynamisme de votre territoire ?

Cette campagne de financement participatif, via Lendosphere, est ouverte depuis le 11 avril à toute la région Auvergne-Rhône-Alpes avec des conditions préférentielles pour les habitants des communes d'implantation et limitrophes du projet : Les Vastres, Chambon-sur-Lignon, Mazey-Saint-Voy, Fay-sur-Lignon, Saint-Clément, Saint-Julien-d'Intres et Mars.

Son objectif est fixé à 50 000 €.

Vous pouvez prendre connaissance des conditions fixées pour investir (taux d'intérêt, durée, etc.) en consultant la page : www.lendosphere.com/vastres

Le projet des Vastres, réalisé en co-développement par BayWa r.e. et Quénéa'ch, comprendra entre 5 et 7 éoliennes. Grâce à un fort potentiel en vent mesuré ces dernières années aux Vastres et en prenant en compte les enjeux environnementaux du secteur, le parc éolien pourra produire entre 61 et 86 millions de kWh par an. Cela représente la consommation de 14 000 à 19 500 foyers, chauffage inclus (source : RTE).

Can Nalbantoglu

Président de BayWa r.e. France

Chez BayWa r.e., nous avons à cœur d'installer des parcs de production d'énergies renouvelables qui respectent les territoires et leurs habitants. Nous sommes donc ravis de proposer cette collecte locale pour le projet des Vastres qui vise à associer directement les riverains et les communes voisines du futur parc éolien à l'aboutissement de ce projet.

Pascal Quénéa

Fondateur de Quénéa Energies Renouvelables

L'équipe de Quénéa'ch est fière de pouvoir développer des projets tel que Les Vastres qui propose aux riverains une collecte locale et ainsi une participation directe au futur parc éolien. La transition énergétique ne peut se faire qu'en concertation et en associant les territoires. Nous sommes ravis d'y contribuer !

Le financement participatif : Comment ça fonctionne ?

1

Vous créez un compte sur www.lendosphere.com

2

Vous choisissez le projet dédié au parc éolien des Vastres

3

Vous prenez connaissance des modalités d'investissement en ligne

4

Vous investissez (montant minimum : 50 €), sans frais

5

Les remboursements et gains que vous percevrez seront crédités directement sur votre compte Lendosphere : vous pourrez à tout moment les virer vers votre compte bancaire traditionnel ou les réinvestir dans de nouveaux projets via Lendosphere.

Notre service client vous accompagne pour toutes vos questions : contact@lendosphere.com ou 01 42 06 85 30.

Mention réglementaire des risques

Lendosphere recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance avant tout investissement : l'investissement dans des projets comporte un risque d'illiquidité et un risque opérationnel du projet pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue et un risque pouvant aller jusqu'à la perte totale ou partielle du montant investi et au non-paiement des intérêts. N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement.

Quelles sont les modalités d'investissement ?



OBJECTIF DE LA COLLECTE

50 000 €



MONTANT MAXIMUM PAR PRÊTEUR

4 000 €



DURÉE

2 ans



Minibon

. Aucun frais facturés aux prêteurs

. Fiscalité : prélèvements sociaux de 17,2 % et taux forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12,8 % (hors dispense)

Simulation des revenus totaux prévisionnels



Capital remboursé Intérêts totaux payés

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures